



**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

**AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BERTHIERVILLE**

Conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil municipal de la Ville de Berthierville procédera, lors d'une séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19 h 30, en la salle de délibération du conseil sise au 588, rue De Montcalm à Berthierville, à l'adoption de son budget pour l'année 2024 et de son programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Berthierville, ce 4 décembre 2023.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière

Certificat de publication

Je, soussignée, Sylvie Dubois, directrice générale et greffière de la Ville de Berthierville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une (1) copie au tableau d'affichage prévu à cette fin à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville de Berthierville le 4 décembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de décembre deux mille vingt-trois.

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière